



A.S.B.L. AERO MODELISME COMINES AIR – A.M.C.A.

PROTOCOLE COVID-19

Préalablement à toute activité, le club a contacter le bourgmestre de Comines pour signaler la reprise des activités et les déplacements à destination du terrain de vol en leur faisant parvenir la circulaire de la DGTA ainsi que ce protocole.

Ce protocole doit donc être respecté afin de ne pas devoir fermer notre club pour une durée indéterminé suite au non-respect. Chaque membre doit donc prendre ces responsabilités et veillez à ce que quiconque respecte ce protocole.

Le club ainsi que le conseil d'administration décline toute responsabilité en cas de verbalisation par les autorités compétentes liée au non-respect par les membres des règles de confinement/déconfinement en vigueur sur le trajet domicile-terrain et sur le terrain

Le conseil d'administration se réserve le droit de limiter/interdire l'accès au terrain si des manquements liés au respect des règles sont constatés.

Notre règlement interne reste de vigueur et ce protocole si'y ajoute.

Mesures sanitaires Générales :

1. Actions à réaliser à domicile :

- Réaliser toutes les préparations administratives et théoriques à la maison.
- Nettoyer et décontaminer, avant le départ, tout équipement personnel nécessaire à utiliser pendant le vol.
- Disposer soi-même d'autant d'équipement de protection sanitaire que nécessaire (gants, masques ou visières, gel hydro-alcoolique, mouchoirs en papier).
- Il est conseillé de prévoir de quoi s'hydrater et s'alimenter dans son véhicule car la cantine reste fermer dans cette phase.
- Veuillez prendre un sac plastique afin d'y placer et emporter vos déchets personnels. Les poubelles ne peuvent pas être utiliser !!

- **En cas de suspicion de symptômes d'infection par le coronavirus (symptômes de fièvre, essoufflement, toux sèche, fatigue,...) ou si vous avez été en contact avec des personnes malades au cours des 14 derniers jours, RESTEZ A LA MAISON !!**

2. Mesures sanitaires à prendre sur le terrain :

- **Fermeture totale au public** : seuls les pratiquants et les personnes requises pour le bon déroulement des vols pourront y accéder, moyennant l'autorisation du conseil d'administration du club.
- **Fermeture totale de la terrasse et interdiction d'utiliser chaise ou table sur place**. Si un membre a besoin d'une table ou chaise, il devra amener son propre matériel.
- Les mesures de sécurité seront communiquées aux membres de notre club et affichées sur place.
- Les règles de distanciation sociale seront respectées sur le terrain.
- Le port du masque est obligatoire.
- **La cantine restera fermé. L'accès aux toilettes sera interdit.**
- Un système de réservation de créneaux de vol sera mis en œuvre pour réguler le nombre de personnes présentes en même temps sur le terrain.
- Un responsable Covid-19 devra contrôler le strict respect des mesures détaillées dans ce protocole et devra vérifier le balisage des zones interdites lors de son arrivée.
- Pour chaque zone (ex. : piste, zone de chargement, parc à modèles parking), le nombre maximum de personnes sera limité au strict nécessaire au bon fonctionnement en toute sécurité.
- Une distance de 5 m doit être respecté entre les parcs à modèles ainsi que les pilotes en vol ou de 1,5 m dans un groupe de 3. Les mesures ont été prises et dessiner sur le terrain.
- Les équipements tels que radios, modèles, chargeurs, outillages, batteries, etc... devront être strictement personnels. Interdiction d'utiliser les équipements d'une autre personne ou du club.
- L'entrée sur le terrain se fera derrière le container et la sortie se fera le long de la terrasse pour rejoindre la route.

Mesures sanitaires Complémentaires :

1. Principe en général :

- **En cas de suspicion de symptômes d'infection par le coronavirus (symptômes de fièvre, essoufflement, toux sèche, fatigue,...) ou si vous avez été en contact avec des personnes malades au cours des 14 derniers jours, RESTEZ A LA MAISON !!**
- Avant de se rendre au terrain, prendre un rendez-vous (voir procédure ci-dessous).
Sans rendez-vous, l'accès au terrain peut vous être refusé.

- Chacun doit être en possession d'un masque, de gel hydro-alcoolique, de mouchoirs en papier et d'un sac plastique pour ses déchets personnels.
- Amenez table et chaise si nécessaire ainsi qu'une rallonge pour le chargement.
- Vous pouvez vous munir de boisson non-alcoolisé pour consommation personnelle.
- La carte de membre AAM est obligatoire. Celle-ci peut être télécharger sur le site de l'AAM ou peut être demander par mail à amca.comines@gmail.com
- Une liste des membres en ordre de cotisations sera affiché afin de pouvoir contrôler sur place les présences.
- Stationner vous à bonne distance des autres véhicules et des accès.
- Portez un masque et respectez en tout temps la distanciation sociale.
- Ne toucher pas au matériel d'une autre personne, ne vous échanger pas de matériel ou d'outillage. Si toute fois par erreur vous manipulez un appareillage, des batteries, ... d'une autre personne, désinfectez vos mains immédiatement avec votre gel hydro-alcoolique.
- Dans les parcs à modèles, respectez une distance d'au moins 5 m entre les modèles de différentes personnes. Le terrain est marqué à cet effet.
Essayez de respecter un chemin unique entre le parc à modèle et la zone pilote.
- Les parcs à modèles ont une mesure plus ou moins de 3 m x 5 m donc ne déménagez pas tous vos modèles.
Prenez le stricte minimum.
- Lors de la phase de vol, évitez un rapprochement à moins de 5 m l'un de l'autre.
Dans les groupes de 3 personnes, gardez une distance d'1,5 m entre les personnes aussi entre pilote.
- En cas de crash, la personne récupère et évacue ces restes seul.
- Ne restez pas inactif : pratiquer, puis rentrez chez vous.

2. Système de rendez-vous :

- Le club mets en place un système de rendez-vous pour un maximum de 10 personnes sur le terrain simultanément, pour les trois phases : préparation, vol et rangement.
- Ne prenez pas de rendez-vous si vous n'avez pas l'intention de voler car nous ne pouvons pas accepter plus de 10 personnes sur place.
- Si vous savez venir la semaine, privilégier la semaine afin que les gens qui travaille puissent venir le week-end et que tout le monde ai l'occasion de voler.
- Vos réservations doivent être envoyé à l'adresse mail suivante : amca.reservations@gmail.com en indiquant le jour, la date et les

heures auxquelles vous souhaitez réserver une place.

Pour rappel, le samedi matin reste réserver au FPV.

- Chaque réservation recevra une confirmation ou un refus si nécessaire suite au maximum de 10 atteints et éventuellement les créneaux encore disponibles à cette date.
- Pour des raisons d'organisation et que tout le monde est l'occasion de voler, nous vous demandons de réserver maximum 7 jours avant et minimum 1 jour avant la date souhaité sinon votre réservation sera refusé d'office.

3. Responsable COVID-19 :

- Lors de chaque séance de vol, un responsable COVID-19 doit être présent afin d'avertir des mesures à respecter et de s'assurer du respect des procédures de sécurité et de fonctionnement établi par le club.
- Lors de la présence d'un membre du conseil d'administration, cette personne prendra cette fonction à sa charge.
- Lorsqu' aucun membre du conseil d'administration n'est présent, le 1^{er} arrivé sur le terrain prendra cette fonction. Lorsque le 1^{er} arrivé part, le 2^{ième} arrivé prend sa place et ainsi de suite.
- Tout non-respect devra être mentionné à cette personne.
- Le responsable COVID-19 devra mentionner immédiatement au conseil d'administration tout non-respect de ce protocole afin que le conseil d'administration puisse sanctionner la personne.

4. Groupe de 3 :

- Des personnes peuvent se constituer en groupe de maximum 3 personnes, toujours les mêmes et en respectant les règles standard de distanciation de 1,5 m minimum.
- Si un membre est affilié à plusieurs clubs, et qu'il participe à un groupe de trois dans un club, il devra voler seul dans les autres clubs.
- Si un membre participe à un groupe de trois, il devra s'agir de toujours les mêmes personnes.
- La distanciation sociale peut être diminuer de 5 m à 1,5 m mais seulement pour les membres du groupe, une distance de 5 m doit continuer à être respecter avec tout autre personne présente.

5. Zone de chargement (dessous de la tour) :

- Il est interdit d'entreposer du matériel à cet endroit.
- Chargez vos batteries à la maison afin d'éviter les contacts non-nécessaire.
- Si vous devez tout de même charger sur place, vous devez charger dans votre parc à modèles.
- Branchez votre rallonge et tirez le câble jusqu'à votre parc à modèles.
- Désinfectez vos mains avec un gel hydro-alcoolique avant et après la manipulation de la prise.

- Ne soyez pas plus d'une personne à la tour.
Attendez que la personne est terminée afin d'y aller à votre tour.

6. Vols écolage et double commande :

- Il est interdit d'utiliser le matériel du club
- Si vous disposez de votre matériel, l'écolage ou double commande est possible moyennant l'usage d'une liaison radio ou d'un long câble de minimum 5 m permettant de respecter la distanciation de 5 m.
- L'instructeur ainsi que l'élève doivent porter tous les deux un masques et une visière pour chacun est recommandée fortement ainsi que des gants de protection si le matériel appartient à l'une des deux personnes.

7. FPV :

- Désinfectez vos mains avec un gel hydro-alcoolique avant de prendre le matériel et après le rangement du matériel.
- Mettez des gants de protection pour ouvrir le container et prendre votre matériel.
- Ne touchez à rien d'autre dans le container
- Gardez la distanciation sociale lors du placement du matériel
- Placez-vous dans les parcs à modèles avec votre matériel et pour piloter afin de respecter les 5 m de distanciation.

8. Entretien du terrain :

- Mettez des gants de protection pour ouvrir le container.
- Gardez la distanciation sociale
- Portez un masque
- Veillez à l'hygiène des mains (gel hydro-alcoolique) avant et après toute manipulation d'un engin ou instrument.